

François Kammerer
habitant de Nozay

Dans le cadre de l'enquête d'utilité publique sur le projet d'une centrale d'enrobage à l'Oseraye à Puceul par la Société ENRO P.44

Au vu des considérations ci-dessous :

- . Le dossier de création d'une centrale d'enrobage de l'Oseraye du groupe de BTP Pigeon est complexe, pas facile à consulter et il y a un manque de temps pour en saisir ses impacts. Il n'y a pas eu de réunion publique à ma connaissance.
- . Il y a un impact visuel fort avec une cheminée culminant à 25 m de haut.
- . Ce projet contient différents ingrédients polluants. Avec des dispersions des polluants dans l'atmosphère. (page 71)
- . Même si le projet correspond à la réglementation actuelle, l'évolution des normes pourra rapidement déclarer l'installation dangereuse.
- . Le projet touche un territoire déjà impacté par différents problèmes environnementaux. La population s'est déjà opposée à différents projets polluants ces dernières années Méthaniseur XXL, décharge industrielle à proximité immédiate du bourg de Nozay.

- . Sur le territoire concerné, de nombreux acteurs travaillent sur des évolutions écologiques réelles et en particulier l'agriculture bio et la production de miel, des amaps, une épicerie associative proposant uniquement des produits bio, des marchés de producteurs locaux.
- Une réelle motivation d'une partie de la population concernée aspire à la création d'un espace de qualité environnemental.

- . Ce projet est en décalage avec le discours officiel sur la sensibilité environnementale venant des élus locaux.
- . L'impact économique est peu intéressant avec seulement 3 emplois sur site même s'il y a 20 emplois indirects.
- . Tout en étant conscient qu'il faut de l'enrobé sur les routes, il y a un doute sérieux sur la pertinence économique du projet alors qu'il y a des installations existantes proches qui ne fonctionnent qu'à moitié de leur capacité.
- . Je n'ai pas confiance dans la promesse que 'tout se passera bien'. Faudrait-il faire confiance à des élus locaux qui confirment en même temps qu'ils n'ont pas compris le dossier et à la fois ont voté pour (malgré 6 abstentions). Dans l'article de Ouest-France du 14 juin 2021 : *La majorité des élus (de Nozay) a clairement avoué qu'elle n'avait pas consulté les quelques trois cents pages du dossier. Et ceux qui ont eu la curiosité et le courage ont avoué que sa lecture s'est révélée malaisé, voir rébarbative. Un dossier qui nous tombe des mains, tant le contenu est technique et qui au final, n'éclaire pas beaucoup notre avis ...*

Je donne un avis défavorable à ce projet de centrale d'enrobage de la société Pigeon sur le site de Puceul

Fait à Nozay, le 14 juin 2021
François Kammerer
Nozay